



HAMBLAY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Village de l'arrondissement de Poligny, canton de Villers Farlay, perception de Cramans. A 4 km de Villers Farlay, 16 d'Arbois, 27 de Poligny et 54 de Lons le Saunier.

Il est limité au nord par Ounans, Santans, Germigney, Chissey et Ecleux, au sud par Ounans, Vadans et Montmalin, à l'est par Montmalin et Ecleux, à l'ouest par Ounans.

Il se divise en plusieurs quartiers appelés le Centre, la Route et la rue du Bois. Le hameau de Clervans et la ferme de la Biche, font partie de la Commune.

Altitude: 213 m.

Il est traversé par la route nationale n° 72, de Dijon à Pontarlier, par les chemins vicinaux tirant à Villeneuve d'Aval, à Saint-Cyr, à la Ferté, à Vadans, par la Loue et ses bras, par les ruisseaux de la Biche, du Saron et de Clervans. Un bac établit la communication entre Chamblay et les communes de la rive droite de la Loue.

Ce village est situé dans le val d'Amous ou d'Amour, sur la rive gauche de la Loue. Ses maisons, échelonnées sur les bords de la route de Dole à Salins, sont construites en pierres et couvertes les deux tiers en tuiles et les autres en chaume. Un grand nombre est composé de plusieurs étages.

Population en 1790, 640 hab. ; en 1846, 1377; en 1851, 1304, dont 670 hommes et 634 femmes ; population spécifique par km carré, 98 hab. ; 189 maisons, savoir: 167 à Chamblay, 21 à Clervans et 1 à la Biche; 300 ménages.

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1741.

Cadastre exécuté en 1811 ; surface territoriale 1372 h 18 a, divisés en 6000 parcelles que possèdent 421 propriétaires, dont 119 forains; surf. imp. 1320 h 86 a, savoir: 592 h 55 a en bois, 521 h 93 a en Terres labourables, 104 h 63 a en prés, 61 h 76 a en friches et graviers, 23 h 68 a en pâturages, 6 h 03 a en vergers, 5 h 45 a en sol et aisances des propriétés bâties, 3 h 24 a en jardins, 1 h 56 a en vignes, d'un revenu cadastral de 47,062 fr 28 cent. ; contributions directes en principal 4748 fr. Un nouveau cadastre est en cours d'exécution.

Le sol, peu fertile, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, peu de betteraves, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels. On essaie depuis quelque temps d'y cultiver la vigne, qui paraît réussir. On importe le quart des céréales et le vin nécessaire à la consommation. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr 75 cent. pour cent.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des chèvres, des moutons et des cochons. 50 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de bonnes sablières peu exploitées.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés d'Arbois, de Salins et de Dole.

Foires : le 5 avril et le 5 septembre. On y vend du bétail de toute espèce, de la mercerie, des étoffes et de la quincaillerie. Une fromagerie produit annuellement 30,000 kg de fromage façon Gruyère. Le vaste port de Chamblay reçoit les bois de sapins des forêts des arrondissements de Poligny et de Pontarlier, ainsi que les bois de chêne des environs. Arrivés par les voitures, où on forme des radeaux conduits sur tous les points de la France. Ce port, une des grandes ressources du pays, occupe plus de 200 bras.



Il y a un moulin à trois paires de meules à Clervans, et une tuilerie dans le village.

Les patentables sont : un maréchal-ferrant taillandier, deux menuisiers, trois marchands de bois de construction, un marchand d'étoffes, un boucher, un marchand mercier, cinq auberges, un cordonnier, quatre maîtres d'équipages maritimes, un marchand quincaillier, un cafetier et un plâtrier.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère convenable, une maison commune insuffisante et en mauvais état, contenant la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 100 élèves, le logement de l'institutrice et l'école des filles, fréquentée en hiver aussi par 100 élèves ; deux pompes à incendie, desservies par une compagnie de quarante pompiers, et 152 h 13 a de terres, bois et parcours d'un revenu cadastral de 2084 fr.

Bois communaux : 50 h 18 a, dont 4 h 52 a sont en exploitation annuelle.

NOTICE HISTORIQUE

On aimerait à se représenter le site où s'élève aujourd'hui Chamblay, tel qu'il était dans les siècles primitifs de la Séquanie. Alors, la Loue, Lupa. Furieuse et ravissante, après s'être repliée plusieurs fois sur elle-même, comme un serpent qui ramasse ses forces pour s'élancer sur sa proie, trouvait son cours arrêté par une digue immense et se transformait en un lac semblable à une mer. C'est une tradition constante qu'une mer ou tout au moins un lac couvrait autrefois de ses eaux le riche val d'Amour. L'historien Gollut en parle ainsi: « Nos pères disent qu'au Val-Loue, l'un des plus fertiles quartiers qui soient en Gaule, la Loue estoit arrestée, et qu'elle y faisoit un grand et profond lac ; mais que le terrain estant dehument nivellé, lon luy havoit faiet carrière, pour la faire couler plus librement jusques au Doubs, où présentement elle se décharge par un cours non plus arrêté, mais continué. Et de vray, par tout le Val-Loue, lon remarque un rivage fort relevé et fort éminent qui borde et environne en un long circuit toute la vallée, et monstre que autrefois ce lac y estoit composé, courant au milieu cette rapide rivière, laquelle par son cours rapide et par sa gueule ravissante de Louve, se seroit faicte ouverture aux endroits abaissés et plus foibles, ou bien lon luy auroit tranché son issue par le travail des homes, pour gagner ce très beau Val-Loue, non assez jamais loué, pour sa fertilité très grande. » . Une vieille chronique, qui s'est transmise jusqu'à nous d'âge en âge et que nous aurait conservée le vénérable Hilaire, évêque de Besançon en 314, conforme à la fable grecque de Héro et de Léandre, semble confirmer la tradition qui précède. « Cinq ou six siècles en ça dit la légende, vivait Clair-Vent, un riche homme de Bourgogne, qui joignait la déplaisance à la fierté. Les tourelles de son château se miraient dans le lac de la Loue. Il avait une fille belle à ravir et qui n'était pourtant mie glorieuse. Cette jolie pucelle aimait un gent menestreur de Mont-Barrey, mais Rainfroy, dur et chiche, ne voulait pas qu'elle épousât le pauvre Philippe et la vive Alicette fut mise en étroite parison malgré ses pleurs. Philippe, alors, creusa un chêne à l'aide de feu et quand la lune était à son décours, il traversait le lac guidé par un fanal qu'allumait la nourrice d' Alicette. Il baisait les mains de sa mie à travers les barreaux de la tour et revenait content de sa soirée. Mais sa bourse s'épuisa bien vite à payer la nourrice avaricieuse. La maudite goyne souilla une nuit son cerge et le canot mal dirigé dévala tout à fond. Philippe se noya tristement. Peu de jours après, Rainfroy passa lui-même de vie à trépas et sa fille libre enfin, jura de retrouver son amant mort ou vif. Elle fit rompre à Parresey la digue qui retenait les eaux du lac, et on le retrouva en effet à Chissey où il avait chust, déjà tout défiguré ; Alicette garda de lui perpétuellement souvenir, et bâtit la chapelle d'Ounans, où elle fut inhumée à côté de son doux ami. ».

Les hommes ne pouvaient manquer à une terre aussi avantageusement située que le Val d'Amour pour les besoins de la vie, du commerce ou de la guerre. Aussi, fut-elle habitée de très bonne heure. Chamblay devint un des centres principaux de cette vallée ; son nom primitif de Campus Velleii, s'applique à toute

la contrée appelée le Valhouais. Dans l'origine, ses maisons s'alignaient sur les bords d'une voie romaine, dont on reconnaît encore la trace et qui s'appelle La Levée. Les débordements successifs de Loue ayant fait disparaître les premières habitations, le Village se reporta plus au sud. L'ancien cimetière est



Coupé en deux par un des bras de cette rivière. De 293 à 297 après Jésus Christ, il y eut dans nos contrées une irruption d'Allemands, en telle multitude, que Constance Chlore en tua soixante mille près de Langres. A la suite de cette invasion, notre pays fut si dépeuplé, qu'en 301 cet empereur donna les campagnes voisines de Dole à des prisonniers Chamaves ou Amaves qui transmirent probablement leur nom au canton d'Amaous, dont une partie est appelée aujourd'hui le Val d'Amour. Lors de la translation des reliques de Saint Tiburce et de Saint Urbain vers 863, il existait une voie romaine de Dijon au Mont Jura et aux Alpes grecques, par Chamblay, Salins et Pontarlier. C'est par cette route que communiquait, depuis Dijon, l'abbaye de Saint Bénigne avec celle d'Agaune, à laquelle le roi Gontran l'avait unie à la fin du VI^e siècle. L'itinéraire en est parfaitement tracé par la chronique de saint Bénigne, écrite vers 1050, comme par la vie de saint Anatoile, rédigée un siècle après. De Belmont, elle arrivait à Chamblay et à Certemery. Ces villages sont le Campus Velleii et le Sartum mortaliae, indiqués comme stations de cette route publique, dans la translation des reliques de saint Urbain. Chevalier, seul dans son Histoire de Poligny, s'est égaré en cherchant le Campus Velleii à Champvans. Les archives des comtes de Bourgogne attestent que cette ligne de la France au Jura, était excessivement fréquentée par les marchands dans les treizième et quatorzième siècles. Parmi les dénominations locales qui peuvent rappeler d'anciens souvenirs, nous signalerons les cantons appelés La Levée, sur la Levée et sous la Levée, le champ de la Vouivre, le champ des ruines, au Trépied, le Mont Emilien ou Millian, la voie de Germigney et sous le gué de Germigney.

Seigneurie de Clervans : cette terre qui avait le titre de baronnie, se composait des lieux de Clervans, Chamblay ou Ounans et Fontenoy d'Aval. Le Seigneur avait la justice haute, moyenne et basse, qu'il faisait exercer par un bailli, un juge châtelain, un procureur fiscal, un scribe, des messiers et des sergents, avec prison, signe patibulaire et carcan. La banalité des fours, des moulins et des cours d'eau. Les sujets étaient tenus de faire le guet et garde au château, de contribuer à ses menus emparements, de s'y retirer en d'éminent péril, de faire montre d'armes à toute réquisition devant le capitaine châtelain, à différentes corvées pour faucher et récolter le grand pré sous le château et entasser les gerbiers et de payer l'impôt des quatre cas. Les familles qui n'avaient pas été affranchies de la main morte étaient corvéables à volonté et devaient une taille appelée le dépend. Les habitants avaient la propriété des bois dits de Chamblay-d'Amont et de la Taillée, avec droit d'y mener paître leur bétail, d'y couper du bois pour leur chauffage, leur clôtures et leurs constructions, à charge de payer annuellement un cens de quatre sols estevenants, appelé l'amende des bois, et un autre de trois sols, appelé l'amende des messiers. Ceux qui coupaient du bois pour faire des ancelles devaient une poule. Les sujets n'ayant ni chevaux ni voitures étaient exempts des cens qui précèdent. Le seigneur nommait un messier pour Ounans et un autre pour Chamblay. Deux autres messiers étaient au choix des habitants de ce dernier lieu. Le sire pouvait forcer ses vassaux à s'équiper et à s'armer pour l'accompagner au service du souverain et pour garder sa personne. Les habitants de Chamblay avaient le droit de pêcher dans la Loue. Aucun village ne pouvait disposer de ses communaux sans l'autorisation du sire ou de ses officiers.

Seigneurs : On ne saurait faire un pas dans l'histoire de Chamblay sans se heurter contre un problème. Tout y est obscur. Ainsi on voit en 942, Maynerius, prévôt du monastère d'Agaune, inféoder au comte Albéric de Narbonne, une grande partie des biens que son abbaye avait reçus de la libéralité du roi Sigismond en 523 et y comprendre l'église de Saint Maurice de Chamblay, ecclesiam sancti Mauricii in Camblasio, avec la prévôté, les dîmes et leurs dépendances. Cependant, la charte de fondation de 523 ne fait nulle mention de ce lieu. En 1049, Henri III, empereur des Romains, roi des Germains et des Bourguignons, confirme à l'église métropolitaine de Besançon, qu'il appelait son épouse, différentes possessions, parmi lesquelles figure l'église de Saint Etienne de Chamblay, ecclesiam de Chamblay in honoré sancti Stéphani, avec les droits relatifs à l'autel, même avec des terres et avec la pêche dans la Loue. Cette église, dit-il, son père la lui avait laissée à titre d'héritage pendant sa vie, et à la mort de son père elle devait être cédée à l'église au profit de l'âme du défunt. Le titre de 941 désigne l'église de Chamblay sous le vocable de Saint Maurice et celui de 1049, sous celui de Saint Etienne. On pourrait

croire qu'il est ici question de deux églises différentes ; il n'en est rien cependant car, vers cette même année 1049, Gaucher 1^{er}, Sire de Salins, l'un des successeurs du comte Albéric, faisant hommage à l'abbé d'Agaune des biens qu'il tenait de lui en fief, y comprend Chamblay, Chamblasium et il disait que ce village venait de lui être enlevé par l'empereur ; il priait l'abbé de l'aider de ses conseils ou de ses moyens pour le recouvrer.



L'usurpation signalée dans cet acte se apporte évidemment au don qui venait d'être fait à l'église de Besançon. Les hommages rendus aux abbés de Saint Maurice d'Agaune, par Gaucher IV sire de Salins, en 1199, par Jean de Chalon l'Antique en 1246, par Otton, comte de Bourgogne en 1288, par la comtesse Mahaut et Jeanne reine de France, sa fille en 1327, comprennent tous Chamblay, Chamblasium.

A quelle époque cette terre fut elle sous inféodée par les sires de Salins, c'est ce que nous n'avons pu découvrir.

Etienne II, comte de Bourgogne, avait eu avant 1208, de Blandine de Cicon, sa maîtresse, un fils naturel nommé Etienne, tige des sires d'Oiselay, maison puissante, éteinte seulement dans la première moitié du dix septième siècle. Etienne obtint de son père, pour lui et sa mère Blandine, par donation du mois de novembre 1208, les terres de Scey-sur-Saône, Fresne-Saint-Mames, Thorrières et la Villeneuve avec la garde du prieuré de Bonnevent et plusieurs fiefs depuis Traves et au-dessus. En 1237, il reçut la Seigneurie d'Oiselay et son frère, le comte Jean, dit l'Antique, qui l'aimait beaucoup, accrut encore son partage des terres de Varennes, Saint Marie en Chaux et Flagey, du fief de Corcondray, de l'avouerie du monastère de la Charité, avec 200 livres de rente au puits de Salins (1243, 1248, 1256, 1257). Nous croyons que Jean, devenu possesseur des biens inféodés par l'abbaye d'Agaune, au moyen de l'échange qu'il fit en 1237, avec Hugues, duc de Bourgogne, ajouta aux dons qu'il avait faits à son frère naturel, la terre de Chamblay. Etienne épousa Clémence de Faucogney, dont il eut plusieurs enfants, et mourut en 1267. Etienne II son fils, marié à Iolande de Choiseul lui succéda. En 1324, on trouve Etienne III, époux de Marguerite de Rougemont et Clériadus d'Oiselay, tous deux fils du précédent qui se qualifient de seigneurs de Clervans, Chamblay et Ounans. Cette même année, Clériadus, damoiseau, touché de la misère de l'Abbaye des dames d'Ounans, permit à l'abbesse de construire un moulin sur la Loue, près de leur couvent et d'y moudre le grain de ses hommes d'Ounans, de Chamblay et de Fontenoy. En attendant l'achèvement de cette construction, il accorda au monastère le droit de mouture franche dans le moulin qu'il avait à Chamblay sur l'étang de l'Anviron, avec privilège d'être toujours servies les premières.

Marguerite de Rougemont, veuve d'Etienne d'Oiselay, paraît avoir reçu cette terre en remboursement de ses deniers dotaux ; car, en 1341, elle donna à Bérault d'Andelot, seigneur de Cressia, un bien qu'elle possédait à Chamblay. Par un acte du mois d'octobre de la même année, elle donnait au comte d'Auxerre la justice de Chamblay, la terre de Clervans et tout ce qu'elle possédait dans le Valouhais c'est-à-dire de val de la Loue et à Maiche sur les montagnes du Doubs. Quel motif pouvait engager cette dame à disposer de sa fortune en faveur d'étranger, tandis qu'elle avait des enfants ? Ces donations ne portaient probablement que sur un usufruit, puisque ses enfants jouirent des objets qu'elle avait donnés. Jean de Vienne, seigneur de Roulans, Montbis, amiral de France, mort à la bataille de Nicopolis, livrée contre les Turcs le 26 septembre 1396, avait épousé le 28 mars 1356, Jeanne d'Oiselay dame de Bonencontre, fille de Jean, sire d'Oiselay et de Marguerite de Rougemont et obtint par cette union une portion de la seigneurie de Clervans. Philippe, son fils, mort le 26 septembre 1415 se qualifiait de seigneur de Roulans, Montbis et Clervans. Ce seigneur eut de Philiberte de Maubec, dame de Chantonay, qu'il avait épousé le 14 juin 1395, Guillaume qui mourut en 1471, après avoir épousé Béatrix de Cusance.

Philippe de Vienne, troisième fils né de ce mariage, fut la tige d'une branche qui prit le nom de Clervans. Il vivait en 1517 et avait épousé le 1^{er} décembre 1482, Catherine de la Guiche. Claude de Vienne, chevalier et Jean de Vienne, écuyer fils des précédents, contestèrent en 1533 aux dames d'Ounans leur droit de mouture franche. Jean mourut sans postérité en 1534. Claude, l'ainé chambellan de l'empereur Charles Quint, épousa le 15 janvier 1532 Claudine du Châtelet et mourut vers 1540. Il laissa pour héritier Claude Antoine, seigneur de Clairvans, baron de Coppet, souverain de Courcelles et de Bettoncourt, colonel de 5000 réîtres.

Claude Antoine fut l'un des rares gentilshommes du comté de Bourgogne qui embrassèrent la réforme protestante et qui s'en proclamèrent ouvertement les protecteurs. Il épousa Catherine de Heu dont il eut François et Gédéon de Vienne. Il se maria en secondes noces avec Pierrette de Ligniville, d'une des plus nobles familles de Lorraine. En 1566, il était bailli d'Aval au comté de Bourgogne. Reçu bourgeois à

Berne, où il se nourrit des idées du luthérianisme, il se retira dans son château de Coppet. Il ne quitta cette résidence que pour répondre à la confiance du roi de Navarre, qui l'avait nommé son ambassadeur près des Ligues et de plusieurs cours protestantes d'Allemagne. Il mourut en 1588.



La terre de Clervans fut confisquée à l'époque où son maître fut proscrit, mais elle fut rendue à ses enfants. François de Vienne en a joui et Gédéon son frère, se qualifiait de baron de Clervans. En même temps que la maison de Vienne possédait une partie de ce fief, l'autre partie était toujours entre les mains des seigneurs d'Oiselay ; ainsi, le 4 mars 1383, Etienne d'Oiselay donnait aux darnes d'Ounans et à leurs familiers un bichet de froment à la mesure d'Arbois, à prendre chaque année sur le moulin d'Ounans et une certaine quantité de poissons (deux spuisses), à condition que les religieuses célébreraient son anniversaire le jeudi après les bordes de chaque année, que la messe serait célébrée par le chapelain du couvent, le chapelain de la chapelle seigneuriale de Chamblay et deux autres prêtres. Guillaume, un fils d'Etienne, chevalier se qualifiait de seigneur de Clervans, Ounans et Chamblay. Il épousa Agathe de Vienne, dont il eut Charles et Philippe. Charles prit le titre de seigneur de Chamblay et Ounans et Philippe celui de seigneur de Clervans. Philippe vivait en 1451. Il épousa en premières noces, Marie Antoinette de Mailly et secondes noces,

Cécile de Grozon. Il est probable qu'il vendit ses droits à la maison de Vienne, car il est le dernier membre de la famille d'Oiselay qui se soit qualifié de seigneur de Clervans. Gédéon de Vienne porta le premier le titre de baron, ce qui ferait supposer que la seigneurie a été érigée en baronnie en sa faveur. En 1631, René de Châteauvieux de Vienne, possédait cette seigneurie qui passa à la maison de Grammont. Mme Marie Elisabeth de Grammont, veuve de Marc marquis de salive, fut la dernière darne de Clervans.

Château de Clervans : l'histoire du château de Clervans commence par un désastre. Dans la guerre que les barons comtois firent à Philippe le Long, ils brûlèrent cette forteresse. En 1301 la paix fut conclue. Philippe le Bel, administrateur du comté, condamna Jean de Chalon sire d'Arlay, Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, Jean de Bourgogne, Jean de Montbéliard, sire de Montfaucon, Vauthier de Montfaucon, Thiébaud, sire de Neuchâtel, Jean, sire de Faucogney, Vaucher de Commercy, sire de Château Vilain, Jean d'Oiselay, sire de Flagey, Guillaume, sire de Corcondray, Humbert, sire de Clairvaux, Eudes, sire de Montferrand et Jehan, sire de Joux, Principaux chefs de la coalition à rebâtir cette forteresse et à réparer tous les dommages qu'ils avaient causés. Le château qui fut rebâti occupait un plateau qui s'élève en amphithéâtre au sud est du Val d'Amour et dominait une admirable perspective. Il montrait sur la roche qui borde la rive gauche de la Loue, ses hauts remparts garnis de parapets, de créneaux, de tourelles élégantes et ses quatre ponts levis. M. Angréer de Dole prit copie en 1783 de certains vers prophétiques attribués à Muller ou Régiomontano (Jean), célèbre astronome né en Franconie en 1436, qui étaient écrits sur une cheminée de ce château et dont l'accomplissement devait bientôt arriver. En voici la traduction : « Dans un millier d'années, à dater de l'enfantement de la Vierge, plus sept siècles révolus depuis, la quatre vingt huitième année qui viendra ensuite, sera toute de misère et de maux. Si alors le monde n'est pas détruit de fond en comble, tous les empires n'en iront pas moins sans dessus dessous et le deuil sera grand de toutes parts ». Cette inscription paraissait, par l'écriture, dater de l'époque à laquelle vivait Claude Antoine de Vienne.

L'ancien castel est remplacé par un château moderne que fait bâtir M. de Saint Mauris Châtenois et dont l'intérieur n'est pas encore terminé. Il se compose d'un principal corps de logis aux angles duquel sont au sud deux ailes en retour et au nord deux tours octogonales, appartenant à l'ancienne construction, couronnées par des flèches couvertes en ardoise et surmontées de paratonnerres. Cet édifice, d'un effet imposant, est dépourvu d'unité dans son style architectonique. La chapelle du château mérite d'être visitée.

Tour de Chamblay : un champ de ce village porte encore le nom champ de la Tour. Il y avait là effectivement une tour dans laquelle demeuraient les sires d'Oiselay. Un acte émané d'Etienne d'Oiselay en 1383, est daté de son hostel de Chamblay. Les seigneurs de la maison de Vienne occupaient à cette époque le château de Clervans.

Une maison qui avait reçu en fief la prévôté de ce village en portait le nom. M. D. Monnier en fait remonter l'origine au XIV^e siècle, mais elle était bien plus ancienne. En 1270, Hugues de Chamblay, clerc, fils de feu Gérard, chevalier, donna au prieur de Château sur Salins, un tiers des dîmes de la paroisse de Vadans, moyennant la jouissance viagère du patronage de l'église d'Ounans.

En 1299, Richard de Vadans, écuyer, dit de Chamblay, restitua un autre tiers des dîmes de Vadans, dont il avait spolié le monastère.



En 1335, Pierre de Chamblay, curé de Saint Antoine de Salins, donna tous ses biens meubles et immeubles au même prieuré, en confessant de plus qu'il tenait de ce dernier le patronage de l'église de Vadans. Perrennette, qui était femme de Jean de Germigney, testa en 1790. Jean de Chamblay fut tué en 1431, à la bataille de Baligneville. Antoine Bouton de Chamblay, marié à Philiberte de Boutechoux, né en 1599, fut lieutenant général au bailliage de Salins, puis conseiller au parlement de Dole.

Evènements divers : Chamblay, de même que tout le Val de la Loue, fut ravagé par les Allemands à la fin du III^e siècle ; de 1295 à 1301 et en 1336, par les barons comtois ; en 1349, par la peste ; en 1356, 1362, 1364, 1365 par les grandes compagnies. De 1477 à 1479, par les armées de Louis XI ; en 1595 par celles de Henri IV ; en 1628, une inondation détruisit entièrement le village de Fontenoy d'Aval, qui faisait partie de la paroisse de Villers Farlay ; son territoire est compris dans celui de Chamblay ; en 1636, par la peste et la guerre. Les incendies et les inondations y sont fort communs.

Église : nous avons vu que l'église de Chamblay fut inféodée en 942 par l'abbé de Saint Maurice d'Argaune, au comte Albéric de Narbonne et donnée en 1049 par l'empereur des Romains à la métropole de Besançon.

L'archevêque Vital rendit un décret le 21 janvier 1314, sur l'administration des paroisses Réunies à la manse du chapitre métropolitain dont faisait partie celle de Chamblay. Il ordonna que les curés de ces paroisses fussent remplacés à mesure des vacances par des vicaires perpétuels et les fruits de ces bénéfices divisés en deux parts, dont l'une revenait au vicaire à titre de portion congrue et l'autre au chapitre qui l'employait en distributions mensuelles.

L'édifice actuel a été construit en 1775, aux frais de Mme la marquise de Salives. Il est placé sous le vocable de Saint Etienne dont on célèbre la fête le 3 août. Il se compose d'un clocher qui n'a sa naissance intérieure qu'au dessus de la voûte de la nef principale, de trois nefs, d'un chœur se terminant rectangulairement et de deux sacristies. La nef principale et le chœur sont divisés en cinq travées principales et séparées des collatéraux par huit arcatures qui viennent retomber sur des pilastres et des colonnes accouplés. La voûte de la grande nef est à berceau avec pénétration et celle des nefs secondaires à arêtes. Les colonnes et les pilastres sont de l'ordre dorique. Le clocher est terminé par un gracieux dôme. Les autels sont en beau marbre avec des retables en bois délicatement sculptés. La chaire à prêcher est d'une exécution remarquable. Le tableau représentant le martyre de Saint Etienne a été exécuté par Brenet en 1775. Dans le collatéral gauche, se trouve la tombe de Marie Elisabeth de Grammont Salives morte en 1789.

Cimetière : le cimetière entoure l'église ; sa porte d'entrée est composée de pilastres couronnés par des urnes funéraires. Il renferme les tombes de Gabriel Bernard comte de Saint Mauris Châtenois, officier supérieur de cavalerie, chevalier des ordres de Malte et de Saint Georges, né à Châtenois le 29 mars 1771 et mort à Clervans le 13 mai 1843 ; de Jean Baptiste CRETIN, prêtre, confesseur de la foi dans l'exil, mort curé de Chamblay en 1820 et de plusieurs militaires.

Biographie : Ce village fournit un large contingent aux armées de la république et de l'empire.

Il a vu naître :

François BOUTON, jésuite, professeur de philosophie, mort en 1628, victime de son zèle à secourir les pestiférés de Lyon.

CHAZERAND P.F. (1774-1844), capitaine adjudant major, chevalier de la Légion d'Honneur.

CHAZERAND Jean Baptiste, né en 1773, capitaine d'artillerie, décoré de plusieurs ordres français et étrangers.

Les capitaines BARBE Claude Antoine, né en 1779 ; GROS François (1774) ; le lieutenant DEBRAND Claude Etienne (1771), et le sous lieutenant SERON Claude François (1759), ayant tous des états de services des plus honorables.